L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

VOL. 96 | Fondee le 1er Septembre 1827 | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 30 MARS 1922 | 5c le numero | No. 13

L'INUTILE "SAHARA"

Les fervents apôtres de la "prohibition" se sont ingéniés par tous les moyens possibles à faire des Etats-Unis une vaste contrée aride et désolante, que nous devions parcourir mornes et silencieux sous le soleil ardent de l'intolérance et dans les sables brûlants du désert du fanatisme et de l'ascétisme, sans pouvoir jamais étancher notre soif à la source rafraîchissante, réconfortante et rubiconde du jus de raison. Toutes leurs précautions avaient été prises soigneusement pour que notre pays de liberté et d'institutions libérales devienne un véritable Sahara où l'homme incapable de lutter avec le chameau serait obligé de s'avouer inférieur à cet animal qui semble pouvoir se nourrir et s'abreuver de grains de sable dévorés par le soleil. Capituler devant un chameau c'est tout au moins humiliant. L'homme, le roi de la création, pourrait encore accepter de se voir vaincu par un lion, le roi des animaux, mais par un chameau, jamais.

Cette humiliation, disons-le de suite, ne nous a pas été encore infligée, à en juger par les articles de journaux qui font constamment allusion aux ressources de tous genres et aux réserves inépuisables dont semblent disposer ceux, qui en dépit de la loi, essayent encore de nous mettre en mesure de boire de temps à autre un verre de vin réconfortant ou quelques gouttes d'un cognac réparateur. Il ne se passe pas de jour que la presse n'enregistre de nouveaux incidents se rattachant à la mise a exécution d'une loi, qu'il sera toujours très difficile pour ne pas dire impossible de faire observer.

Nous avons ici à plusieurs reprises fait constater que l'insertion dans la Constitution de notre pays d'une clause "prohibant" l'usage, la vente ou la fabrication de toute boisson dont le degré alcoolique serait supérieur à un demi pour cent, était à la fois contraire à l'esprit et à la lettre de notre charte fondamentale, mais nous avons également déclaré qu'en face du fait accompli nous ne pouvions et nous ne devions que nous incliner, en qualité de bons citoyens. Dura lex, sed lex. Mais il nous semble aujourd'hui opportun d'examiner la situation créée par l'institution que nous appelons couramment "la prohibition," et de voir jusqu'à quel point nos concitoyens en ont été les bénéficiaires, car nous ne devons pas oublier que les prohibitionnistes en faisant leur campagne nous avaient déclaré que l'adoption de leur mesure serait suivi aux Etats-Unis d'un règne de moralité sans précédent dans l'histoire des peuples. Or qu'est-il réellement arrivé. Plus de deux ans se sont écoulés depuis que la loi Volstead a été votée et promulguée, et il y a déjà un an que la Cour Suprême des Etats-Unis a déclaré valable et juridiquement constitutionnel le XVIIème amendement, et cependant il doit être tout à fait apparent à l'observateur impartial que nous sommes loin d'avoir atteint le degré de perfection qui nous avait été prédit et qu'il serait un peu prématuré de notre part de nous ceindre de l'auréole du juste.

Les statistiques criminelles prouvent qu'en ce moment il se commet aux Etats-Unis bien plus de crimes que jamais et que la moralité dans tous les rangs de notre société laisse beaucoup à désirer. Je sais bien que nous ne sommes pas plus mauvais que les autres, mais il est certain que nous n'avons pas le droit de nous offrir comme bon exemple.

Il est vrai que les délits que l'on pouvait attribuer directement à l'abus de la boisson, tels que les rixes, les bris de paix, les cas d'ivresse flagrante, ont diminué, et cela dans des proportions très notables. Nos tribunaux correctionnels, sous ce rapport, ont infiniment moins de besogne. Mais par contre les meurtres, les assassinats, les vols de grande envergure, les cambriolages de jour et de nuit et les crimes de tous genres qui peuvent être imputés directement à l'usage des drogues, des narcotiques ou des poisons, ont augmenté de façon considérable. Est-ce une simple coïncidence, ou bien "la prohibition" en est-elle responsable?

Nous laissons la réponse à M. William Pinkerton, le chef de la grande agence de détectifs, qui est certainement en admirable posture pour se prononcer à cet égard avec compétence, et qui n'a pas hésité tout récemment, alors qu'il se trouvait à la Nouvelle-Orléans, de déclarer que "la prohibition" était a n'en pas douter largement responsable de la recrudescence des crimes de grande envergure qui se commettent tous les jours aux Etats-Unis. On ne peut certes pas prétendre que M. Pinkerton a intérêt à favoriser ceux qui s'opposent aux mesures vexatoires que l'application de "la prohibition" entraine nécessairement. M. Pinkerton, en raison même du travail qu'il accomplit, est mieux placé que qui ce soit aux Etats-Unis pour se rendre compte de la véritable situation. Il n'aurait pas hésité à déclarer que "la prohibition" était un fait moral considérable aux Etats-Unis, si tel en avait été le cas. Il nous dit, au contraire, que la grande mesure de "purification nationale" que nous avons adoptée, a non seulement donné aucun résultat, mais qu'en plus elle a ouvert la porte toute grande à l'abus des narcotiques et des drogues dangereuses. Les morphinomanes, les fumeurs d'opium et les habitués des endroits louches où se vendent la cocaïne et les poisons enivrants et stupéfiants, se sont accrus dans des proportions effrayantes. La où nous avions anciennement des ivrognes, nous avons aujourd'hui des dégénérés, des humains dont l'intelligence et les forces physiques sombrent et disparaissent de jour en jour et qui deviennent fatalement des êtres dangereux à la société.

Nous n'avons du reste pas besoin de M. Pinkerton pour nous dire cela. Hier encore notre éminent confrère, le "Times-Picayune," nous signalait le cas d'une jeune fille qui s'était fait opérer plus de quinze fois afin de se faire donner des piqûres de morphine. Les journaux tous les jours nous font un bilan criminel qui ne peut qu'ouvrir les yeux à ceux qui prédisaient avec tant d'ardeur et d'assurance que "la prohibition" inaugurerait un règne de prospérité et de force morale.

Je sais bien que William Jennings Bryan, le "bibliste," et ses disciples vertueux et saintement enragés, ont protesté avec force et véhémence contre la déclaration du chef de notre grande agence de détectifs. Il ne pouvait en être autrement. Ils avaient été mauvais prophètes. Les faits cependant sont là, indéniables, j'allais presque dire "palpables." La prohibition jusqu'à ce jour n'a en aucune façon "moralisé" le peuple américain. Nous en sommes quittes, après en avoir fait l'essai, de nous trouver en face d'une restriction constitutionnelle et d'une mesure parlementaire, d'un caractère tellement peu raisonnable et si véritablement contraires à toutes nos aspirations, que nous n'en subissons les inconvénients que parce qu'il serait très difficile pour l'instant de les faire abroger ou parce que l'état d'âme américain en matière de ce genre est de rester passif jusqu'au jour où la coupe déborde, et ce jour là nous boirons à longs traits.

Nos hommes les plus éminents n'hésitent pas à se prononcer contre une institution, qui née du fanatisme et de l'intolérance, ne saurait inspirer de respect à ceux qui ont à cœur le vrai progrès et le triomphe de nos doctrines démocratiques. Tout récemment encore, l'Evêque le plus en vue de l'Eglise Anglicane et Episcopalienne aux Etats-Unis, Bishop Gaylor du Tennessee, déclarait à la grande stupéfaction de ses condisciples de par les Etats-Unis, que "la prohibition" était une institution néfaste et contraire à l'esprit et aux coutumes du peuple américain. Personne ne peut l'accuser de vouloir prendre fait et cause pour les partisans de l'usage du vin et de la bière. Il appartient à une secte qui a généralement condamné toutes boissons alcooliques, en leur attribuant un pouvoir diabolique. Et puisque nous citons l'avis d'un homme d'église, n'oublions pas que le très regretté et très éclairé Cardinal Gibbons avait declaré, longtemps avant que la prohibition ne soit établie, que cette mesure avait un caractère essentiellement anti-américain et que le peuple se repentirait toujours de l'avoir adoptée. Les évènements ont prouvé qu'il avait vu juste.

Nous pourrions multiplier les exemples et mentionner les déclarations sans nombre de grands patriotes, de citoyens justes et éclairés, qui reconnaissent et affirment que le règne d'intolérance que l'on cherche à établir ici conduira fatalement à une réaction. Le Président Harding a declaré dimanche, dans un discours qu'il faisait à une classe biblique, que l'intolérance religieuse était absolument contraire aux grands principes sur lesquels reposent nos institutions gouvernementales. Le peuple américain se réveillera un jour et se rendra compte de la grande folie que l'on a commise en permettant à un groupe d'illuminés d'insérer dans sa Constitution une clause qui l'expose souvent à la risée et à la juste critique des autres nations.

Il est également clair que la loi Volstead ne peut être mise à exécution qu'en votant des crédits, qui nous condamneraient à l'heure actuelle, avec nos dépenses énormes, à la banqueroute inévitable.

Ce n'était vraiment pas la peine d'essayer de nous obliger à voyager dans le "désert" alors que cet endroit est le domaine du chameau et que nous refusons d'être assimilés à cet animal, dont les qualités de sobriété sont peut-être excellentes pour le règne animal, mais mauvaises pour le règne raisonnable. On nous a ouvert inutilement l'accès du Sahara cher aux prohibitionnistes.

CHANTECLER.

UNE STATUE MAGNIFIQUE

M. Chas. Keck, le sculpteur new-yorkais à l'œuvre sur sa statue—une des plus grandes du monde—modelée sur la Statue de la Liberté, de New-York. Lorsqu'elle sera achevée, cette sculpture va être présentée au gouvernement brésilien par la Chambre de Commerce Américaine de Rio de Janeiro et sera élevée dans le port de Rio.

LE COURS DU CHANGE

MARCHÉ PLUTOT FAIBLE POUR TOUTE LA SEMAINE, PETITE DÉPRESSION DANS TOUS LES CHANGES.

PAR LÉANDRE

Livre Sterling—Mardi, 21, ouverte 4.37, fermé 4.38; mercredi, 22, ouvert 4.39, fermé 4.39; jeudi, 23, ouvert 4.38⅝, fermé 4.38 11-16; vendredi, 24, ouvert 4.38, fermé 4.38; samedi, 25, ouvert 4.38,, fermé 4.38; lundi, 26, ouvert 4.37, fermé 4.35⅝.

Francs Français—Mardi, ouvert 8.97, fermé 9.02; mercredi, ouvert 9.07, fermé 9.07; jeudi, ouvert 9.04, fermé 9.05; vendredi, ouvert 9.03, fermé 9.04; samedi, ouvert 9.04, fermé 9.02; lundi, ouvert 8.99, fermé 8.94.

Francs Belges—Mardi, ouvert 8.41, fermé 8.48; mercredi, ouvert 8.52, fermé 8.46; jeudi, ouvert 8.46, fermé 8.43; vendredi, ouvert 8.43, fermé 8.41; samedi, ouvert 8.41, ferme 8.41; lundi, ouvert 8.37, fermé 8.36.

Lires Italiennes—Mardi, ouvert 5.06, fermé 5.10; mercredi, ouvert 5.11, fermé 5.11; jeudi, ouvert 5.11; fermé 5.10¾; vendredi, ouvert 5.11, fermé 5.12; samedi, ouvert 5.13; fermé 5.10; lundi, ouvert 5.09, fermé 5.06.

Marks—Mardi, ouvert 35, fermé 35; mercredi, ouvert 33¾, fermé 32¾; jeudi, ouvert 30⅞, fermé 30; vendredi, ouvert 30, fermé 30; samedi, ouvert 31⅛, fermé 31; lundi, ouvert 29⅛, fermé 30.

La dépreciation du mark continue, atteignant le record de 29⅛ par 100 mks, soit 346.34 mks par dollar. On doit attribuer cela principalement aux nouveaux termes imposés par la Commission des Réparations.

Cette Commission demande à l'Allemagne de cesser l'issue intempestive du papier monaie. Depuis le 1er juin 1921, jusqu'au mois de mars 1922, le papier monaie allemand en circulation monta de 12 billions à plus de 112,000,000,000 marks.

—La dégringolade du mark ne semble guère avoir d'influence sur les changes européens, qui se maintiennent avec une légère faiblesse—résultat plutôt des actions spéculatives de la Bourse.

Ce mardi 28, New-York cotait: Livre sterling 4.36⅝, francs français 8.98, francs belges 8.35, lires 5.07, marks 30⅝.

VICTIME DU DEVOIR

N'écoutant que son courage et sachant qu'il y avait plusieurs femmes en danger dans une maison qui était la proie des flammes, le sapeur-pompier Oscar Vidal a péri dans les flammes, samedi dernier, après avoir aidé à sauver tous les occupants d'une pension de famille située au numéro 1414 de l'avenue St. Charles.

LA MORALE

DE LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON

Au point de vue économique, la guerre achevée par la paix de Versailles a été un désastre, c'est le consommateur britannique qui a payé les droits d'entrée imposés aux marchandises allemandes, ce consommateur, qui, selon la juste remarque de Shaw, a élu la Chambre qui devait faire payer l'Allemagne. Il en est de même en France.

L'antagonisme économique qui existe entre l'Angleterre et l'Amérique subsiste dans toute sa force; de même que les antagonismes anglo-japonais et franco-anglais. A côté de ces antagonismes qui divisent les pays vainqueurs, il y a les antagonismes à l'égard des pays impérialistes vaincus tels que l'Allemagne, à l'égard des pays coloniaux, à l'égard enfin de la Russie soviétique. Etat qui représente une brèche dans le système de l'économie générale des pays européens.

Singulier spectacle! singulière aberration! Au moment où à la conférence de Gênes, les vainqueurs convoquent les vaincus en affirmant ainsi l'interdépendance politique et économique des nations, à Washington, les mêmes nations préludent à la guerre, en renouvelant les simagrées platoniques de la Haye (vœu contre l'emploi des gaz asphyxiants, etc.). S'imaginent-elles que la nouvelle guerre serait enfin celle qui paye?

Les Japonais calculateurs, maîtres en dissimulation taciturne, se sont rencontrés avec les Américains, impulsifs au verbe haut, et les mots d'ordre qui dominaient ces spécimens divers de notre humanité ont été les mêmes: consortiums et concessions, même au prix de nouvelles guerres.

—M. E. Eberlin, dans "La Grande Revue."

CHARBON SYNTHETIQUE

Paris—Le "Daily Chronicle" annonçait, il y a quelques semaines, qu'un chimiste de Munich avait réussi à fabriquer du charbon synthétique.

Le correspondant d'un journal parisien a pu obtenir une interview du savant, qui lui a confirmé sa découverte.

M. Prueckeener—c'est le nom de l'inventeur—est un chimiste qui est employé dans les services de l'Institut des recherches médicales de Munich. Agé de trente-cinq ans, il travaille depuis six ans à ses expériences sur la fabrication du charbon artificiel.

Le chimiste allemand utilise une variété de pierre qu'on trouve en abondance dans les montagnes de Bavière et qui contient du charbon dans la proportion de 30 p. c. de son poids environ.

L'idée sur laquelle travailla d'abord M. Prueckener fut d'éliminer de ces pierres les éléments incombustibles. Au cours de ses expériences, il s'aperçut que, non seulement, il obtenait cette élimination, mais encore que la quantité de charbon contenue dans la masse augmentait considérablement.

Ce résultat était obtenu par la réaction d'un certain corps minéral que le chimiste ne veut pas faire connaître, mais qu'il déclare très commun. En améliorant peu à peu ses procédés, l'inventeur réussit à produire du charbon parfait qui, s'il faut l'en croire, a la même puissance calorique que l'anthracite.

Le coût de production du nouveau combustible est extrêmement réduit, 50 marks par 100 kilos.

Le charbon synthétique fournit tous les sous-produits du charbon: gaz, goudron, aniline. La proportion de goudron est même supérieure à celle qu'on trouve dans le meilleur charbon naturel.

L'inventeur a fait une demande de brevet en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, et dans tous les principaux pays du monde.

Le Concert Dambois

Ceux qui ont entendu jeudi dernier à la Mosquée de Jérusalem l'audition musicale donnée par un des grands virtuoses du roi des instruments, le violoncelle, en conserveront un souvenir inoubliable. Devant un auditoire qui remplissait la vaste et élégante salle de la Mosquée, M. Maurice Dambois, dont nous avons eu le plaisir de parler dans notre dernier numéro et de reproduire la photographie, a joué avec une maîtrise et un talent remarquable qui lui ont conquis dès le début les suffrages de nos concitoyens, qui du reste se sont empressés par leurs applaudissements répétés à lui en donner la preuve.

Doué d'un physique avenant et distingué, ce qui ne nuit en aucune façon à un artiste, comme peut particulièrement en attester l'élément féminin d'un auditoire—M. Dambois possède au plus haut degré, ce qui est né et ne s'acquiert que rarement ou presque jamais chez un musicien, le sens artistique. En entendant M. Dambois on se rend compte de suite que l'on est en face d'une nature affinée et hautement artistique d'un caractère tellement naturel qu'on en arrive à la conclusion qu'elle est native. Mais l'intuitif et le "natif," si j'ose m'exprimer ainsi, ont été développés avec soin et selon les meilleures des méthodes. Cela est également apparent à quiconque veut bien analyser le talent souple, vigoureux et merveilleusement nuancé du grand violoncelliste. La nature a beaucoup fait pour M. Dambois. Il est né marqué du sceau du génie, mais il a su tirer tout le profit possible de ses dons naturels, il a su leur faire atteindre leur apogée par le travail constant et par l'étude la plus assidue sous la direction de maîtres qui ont su avec un rare bonheur faire éclore en lui la pleine floraison de son talent.

Son éxécution du Concerto de Saint Saëns fut impeccable sous tous les rapports. Il sut en faire ressortir toutes les difficultés techniques dont cependant il paraissait se jouer tant il y avait d'aisance et d'ampleur dans l'archet. Cette œuvre, une des plus belles du maitre dont nous avons eu à déplorer tout récemment la mort, a un caractère poëtique et des tonalités exquises que M. Dambois a su faire revivre avec un art incomparable sous le charme de son instrument. Il nous fit entendre également le "Clair de Lune," sa composition, dont la limpidité et la légèreté gracieuse plurent infiniment. Il en fut ainsi du "Menuet" de Borchenini, c'est surtout dans cette composition que le lyrisme intense de l'artiste se révéla d'exquise façon. Il dut la jouer une seconde fois. L'Arlequin de Popper lui valut aussi les vifs applaudissements d'un auditoire devenu de plus en plus enthousiaste. Le "Liebesfreud" de Kreisler, cette jolie tyrolienne, si expressive et d'une couleur locale si prononcée fut également exécuté en main de maître.

M. Dambois est aussi pianiste et très certainement de grand mérite, mais son talent comme violoncelliste est tellement plus considérable; il atteint avec son archet des hauteurs tellement plus élevées, que nous nous bornerons ici à en parler comme violoncelliste.

Jeudi dernier, le roi des instruments—le violoncelle—celui qui sait le mieux interpréter l'âme humaine dans tous ses élans, et qui par conséquent peut nous faire vibrer comme aucun autre instrument, nous a tenu sous le charme inoubliable de sa puissante et enveloppante mélodie. Un grand magicien avait su en tirer les sons les plus profondément touchants. La Belgique, patrie de tant de musiciens de grand talent, doit s'honorer d'un fils comme Maurice Dambois. La Nouvelle-Orléans le remercie d'être venu.

ANDRE LAFARGUE.

EN VILLE ET AUX ENVIRONS

NOUVELLES LOCALES

LA BIBLIOTHÈQUE DE FEU E. D. WHITE

La bibliothèque de feu Chief Justice Edward Douglas White, léguée à l'Université Loyola, de notre ville, arrivera ici dans le début du mois d'avril.

Cette bibliothèque se compose de deux milles volumes de jurisprudence.

D'après le Révérend Père Michael Kenny, de l'école de droit de Loyola, la bibliothèque de M. White contient des livres très rares en langue française sur le Code Civil de la Louisiane, ainsi qu'un grand nombre de livres démontrant les actions et développements de la Cour Suprême des Etats-Unis.

Feu Chief Justice White était natif de la Louisiane et avait fait ses études préparotoires au Collège de l'Immaculée Conception, de la Nouvelle-Orléans. Plus tard il suivit le cours de droit à l'Université de Georgetown.

Un comité d'élèves de Loyola, constitué de MM. L. Williams, Edward Haggerty, Fred Oser, James Coulton, Sidney Cain, Jr., et Mlle Shirley Murphy, organisera plusieurs divertissements dont les bénéfices serviront à loger, tout au moins temporairement, ces nombreux et importants volumes.

AU CERCLE LYRIQUE

Samedi dernier, la société du Cercle Lyrique a donné un joli concert, qui fut très apprécié de l'auditoire connaisseur qui s'était réuni dans la grande salle du Cabildo.

Le programme musical, qui était sous la direction de M. le professeur Henri Wehrmann, était des mieux choisis et chaque numéro reçut de nombreux applaudissements.

AU "QUARTIER CLUB"

Au "Quartier Club" mardi dernier, notre rédacteur en chef, M. André Lafargue, Chevalier de la Légion d'Honneur, fit une conférence d'un caractère historique sur le "Square Jackson, le Passé et le Présent" au déjeuner Français de Mme Louise D. Geodrich. A cette occasion, il fit tout particulièrement valoir le rôle important que remplit notre journal dans la campagne que dirigent en ce moment des personnes dévouées et animées du meilleur esprit civique afin de reconstituer le Vieux Carré. L'Abeille, elle même," a-t-il, "est une de ces institutions, dont le Vieux Carré ne peut que s'honorer et qui célébrera en 1927, son Centenaire. A ce titre seul, ce journal a droit au même appui que vous voulez bien donner aux monuments qui donnent à notre ville un cachet Français, qui n'est certainement pas le moindre de ses charmes." La conférence de M. Lafargue fut très goûtée.

UNE OEUVRE MÉRITOIRE

Nous venons de recevoir de Mme George Denègre, membre du conseil d'administration de la "Travelers' Aid Society," un rapport sur le travail accompli par cette œuvre pendant l'année 1921.

Nos lecteurs n'ont aucune idée combien cette organisation est d'utilité publique. D'après le rapport, plusieurs centaines de jeunes filles et une grande quantité de vieillards ainsi qu'un grand nombre d'étrangers ont été secourus par cette société l'année dernière.

C'est une œuvre des plus méritoires et nous profitons de cette occasion pour féliciter Mme Denègre et les dames-sociétaires de la "Travelers' Aid Society."

LE VIEUX CARRÉ

Le renouvellement de la maison Brulatour, l'une des reliques du quartier français, située rue Royale, sans toutefois qu'aucuns de ses traits caractéristiques soient changés, est le résultat obtenu par M. W. R. Irby, philanthropiste bien connu de la Nouvelle-Orléans, et l'un des principaux facteurs de "La Renaissance du Vieux Carré."

M. Irby, tout récemment, avait offert trois prix. Il s'agissait, pour prendre part au cours, d'établir des plans qui permettaient de faire maintes améliorations et consolidements sur cette vieille bâtisse sans qu'aucunes de ses particularités en souffrent. MM. B. J. Dulany et Sol Rosenthal ont été décernés le premier prix de $250, le deuxième prix de $100 a été gagné par M. Conrad Albrezio et le troisième prix par M. Charles W. Bein. Un dessin par MM. Carl Woodward et D. M. Somdal a reçu "mention honorable."

La maison Brulatour sera occupée entièrement par le club "Arts and Crafts" aussitôt renouvelée.

Tom Thumb (Tom Pouce) le fameux nain mesurait 31 pouces de hauteur; le plus petit des nains fut Alypius d'Alexandrie qui ne mesurait que 1 pied et cinq pouces et demi.

DANS LES PAROISSES

TOUJOURS LE KU KLUX KLAN

Dans une lettre adressé tout récemment aux officiers de jurisprudence de l'état, M. le gouverneur Parker demande à ceux-ci de faire tout ce qui leur est possible pour mettre fin aux dangers du "Ku Kluxisme" qui sévit en ce moment en Louisiane.

S'EN RETIRE SANS BLESSURES

Le révérend Père P. J. Philippe, S. J., pasteur de la chapelle de St. John Berchman, de Coulée Croche, près de Grand Coteau, l'a échappé belle lorsque sa chapelle et la cabine qu'il occupait se sont écroulés sous la violente tempête qui faisait rage. Plusieurs autres bâtiments des environs ont été très endommagés.

LE SÉNATEUR BEALE DÉMISSIONNE

Le sénateur de l'état L. D. Beale, du vingtième arrondissement, vient de donner sa démission. Le gouverneur Parker l'a acceptée.

On s'attendait à cette démission à cause de la mauvaise santé de M. Beale.

L'on parle le M. Charles Holcomb comme remplaçant au sénat de l'état.

RETROUVE LA SANTÉ

Non, amis lecteurs, ce n'est pas ce que vous vous attendez à lire, ceci n'est pas une annonce pour une drogue patentée de quelque sorte, mais un fait réel démontrant tout simplement la supériorité de nos chirurgiens et médecins néo-orléanais sur les autres.

En 1920, M. Jess D. Blair, de l'Oklahoma, était victime d'un terrible accident d'automobile. Son beau-frère, qui avait pris place dans l'auto avec lui, était tué, et son chauffeur était grièvement blessé. M. Blair lorsque relevé avait perdu connaissance et ne revint à lui-même qu'après avoir été vingt jours à l'hôpital, M. Blair parcourut tout le pays, allant d'un sanatorium à un autre, tâchant de se guérir des effets de cet accident, c'est-à-dire: la paralysie partielle et la surdité absolue.

Il y a quelques mois, il recevait une communication d'un certain docteur Mabley, de Vivian, Lne., qui l'avisait de venir à la Nouvelle-Orléans et de s'y faire soigner. Suivant l'avis du médecin louisianais, M. Blair vint à la Nouvelle-Orléans et entra en traitement à l'infirmerie Touro. Là, sous les soirs du célèbre docteur Matas, assisté des docteurs Van Wart, Albrook, Mabley et Kearney il était opéré et soigné. Avant-hier, il est reparti dans les champs pétrolifères du nord de la Louisiane, en "parfait état," grâce à nos savants louisianais. Il a déclaré que s'il "touchait" le pétrole là-bas, il ferait un beau don à Touro.

Roosevelt Genereux

Stockholm, Suède.—M. Anatole France, le grand écrivain français qui gagna le prix Nobel de $40,000 pour la littérature, vient de satisfaire la curiosité du public suédois en disant ce qu'il a fait de cette somme importante. M. France a fait la déclaration suivante: "Le prix Nobel qui m'a été accordé a fait naitre bien des commentaires et dire beaucoup de sottises. J'ai dépensé une partie de l'argent pour acheter quelques gobelins d'une beauté merveilleuse. Le reste a servi à l'achat de bons de la défense nationale de la France. Je crois que c'est un placement excellent et parfaitement recommandable."

On rappelle que, le romancier Norvégien Knut Hansum, qui gagna lui aussi un prix Nobel pour la littérature, employa la plus grande partie de son argent pour acheter des animaux de race et améliorer la ferme qu'il possède dans son pays. Quant à Théodore Roosevelt, ancien président des Etats-Unis, qui gagna le prix Nobel pour la paix, en 1906, parce qu'il avait contribué à mettre fin à la guerre russo-japonaise, on rappelle qu'il donna ses $40,000 à la Fondation pour l'établissement de la paix industrielle.

MGR CHAPTAL

EVÊQUE AUXILIAIRE DE PARIS

Nous avons annoncé que M. l'abbé Chaptal, curé de Notre-Dame-du-Travail, à Plaisance, allait être nommé troisième évêque auxiliaire à Paris, avec mission de s'occuper spécialement des étrangers, et notamment des Russes et des Slaves.

Le Pape Benoit XV n'ayant pu signer cette nomination avant sa mort, on la disait abandonnée. Il n'en est rien. L'Osservatore Romano a déclaré hier soir qu'elle était désormais officielle.

3,000 automobiles sont enregistrées au Caire, en Egypte.